

Abolition du cours plancher de l'euro :

Le Parlement jurassien demande au Conseil fédéral d'être vigilant et d'anticiper les effets de la décision de la Banque nationale suisse (BNS) sur l'économie et l'emploi

La décision brutale de la Banque nationale suisse (BNS), jeudi 15 janvier dernier, d'abandonner le taux plancher de 1. fr. 20 pour 1 euro a eu l'effet d'un véritable électrochoc pour les milieux économiques du pays. Et en particulier dans les régions industrielles comme le Jura, dont le tissu économique est très largement tourné vers l'exportation.

Cette décision a provoqué une avalanche de réactions. "Un tsunami", tonnent certains. "Une catastrophe", ajoute l'industrie des machines. Pour les autres, les employés des industries de l'Arc jurassien, dont on vante le savoir-faire indispensable à la vitalité du tissu économique, l'appréciation du franc constitue surtout une source d'inquiétude.

Le canton du Jura sera touché de près par cette décision risquée de la BNS. Alors que son produit intérieur brut (PIB) atteint 4 milliards de francs, environ 1,2 milliard de francs est lié aux exportations. Et si l'on tient compte des sous-traitants, c'est près de la moitié de la production de l'économie jurassienne qui est concernée par l'exportation.

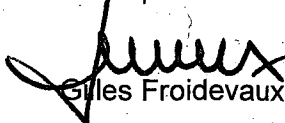
Le Parlement jurassien exprime dès lors son inquiétude quant aux conséquences de la décision de la BNS sur les activités économiques qui seront touchées. Il craint ainsi des répercussions sur les emplois.

Face aux risques qui pèsent sur l'économie et l'emploi, le Parlement jurassien attend du Conseil fédéral qu'il adopte une attitude proactive. Il doit anticiper les conséquences de la décision de la BNS en imaginant des scénarios destinés à amortir les effets de la hausse du franc. En cas de nécessité, il est vital pour l'industrie d'exportation qu'il intervienne en mettant en œuvre un programme conjoncturel, en soutenant par exemple les régions qui pourraient connaître des difficultés économiques, par un dispositif tel que celui prévu à l'époque par l'arrêté Bonny, et en élaborant des mesures particulières touchant au marché du travail (en recourant notamment au chômage partiel, comme vient de le décider le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche).

De la BNS, il attend qu'elle mette tout en œuvre pour baisser la valeur du franc. Si sa stratégie devait échouer, il est demandé au Conseil fédéral d'intervenir auprès d'elle afin d'examiner un éventuel retour à un taux plancher. Enfin, il demande à la BNS d'envisager la possibilité de racheter les dettes des collectivités publiques suisses, à l'instar de ce que vient de faire la Banque centrale européenne (BCE), afin de les désendetter et leur permettre d'investir, tout en dépréciant la valeur du franc.

Delémont, le 28 janvier 2015

Le responsable :


Gilles Froidevaux

Groupe PDC

Edouard *Colin*
Ull *J. D.*
Guillaume D.
G. Choffe

Groupe PS

Ull *PS* *PS*
PS *PS*
PS
Nah *3-1*
G. E. *1/1/11*

Groupe PLR

Karl-Heinz
S. B.
Ull *S.*
Ull *same 2*

Groupe PCSI

Ull
Ull
Ull

Groupe CS-POP - VERTS

Ull
Ull
Ull

Groupe UDC